

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE MARDI 10 MARS 2020**, À 19 H 00, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FÛT TRANSMIS LE JEUDI LE 5 MARS 2020.

PRÉSENTS : Mesdames les conseillères C. Homan, T. Stainforth et K. Thorstad-Cullen, ainsi que messieurs les conseillers P. Bissonnette, C. Cousineau, B. Cowan, E. Stork et D. Webb formant quorum sous la présidence de monsieur le maire John Belvedere.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Caroline Thibault, directrice du service des affaires juridiques et greffière, sont également présents.

2020-115 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'approuver l'ordre du jour ayant été dressé en ce qui concerne la présente séance.

2020-116 PROCLAMATION – MOIS D'AVRIL COMME ÉTANT LE MOIS DE LA JONQUILLE DANS LA VILLE DE POINTE-CLAIRE EN APPUI À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

CONSIDÉRANT QUE chaque année, plus de 55 000 québécois et québécoises reçoivent un diagnostic de cancer et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie ;

CONSIDÉRANT QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant ;

CONSIDÉRANT QU'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les québécois et les québécoises ;

CONSIDÉRANT QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992 à 63% en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer ;

CONSIDÉRANT QUE la *Société canadienne du cancer* est le seul organisme de bienfaisance nationale qui vient en aide à tous les québécois et québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public ;

CONSIDÉRANT QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic, à la chimiothérapie et aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la *Société canadienne du cancer* aide les québécois et québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être ;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la *Société canadienne du cancer* encourage alors les québécois et québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer ;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement DE proclamer le mois d'avril comme étant le Mois de la jonquille dans la Ville de Pointe-Claire en appui à la *Société canadienne du cancer*.

2020-117 PROCLAMATION – JOURNÉE DU MARDI 12 MAI 2020 COMME ÉTANT LA JOURNÉE DU DENIM DANS LA VILLE DE POINTE-CLAIRE POUR LE CANCER DU SEIN

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
DE proclamer la journée du mardi 12 mai 2020 comme étant la Journée du denim dans la Ville de Pointe-Claire pour le cancer du sein ;

D'autoriser le versement d'une contribution de la part de la Ville de Pointe-Claire égale à la somme versée par les employés de la Ville au bénéfice de l'organisme *Cure* ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-193-00-989, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14453 émis le 28 février 2020.

2020-118 APPROBATION – LA VERSION FRANÇAISE ET LA VERSION ANGLAISE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2020

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement
D'approuver la version française et la version anglaise du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2020.

2020-119 APPROBATION – LES VERSIONS FRANÇAISES ET LES VERSIONS ANGLAISES DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 6 ET 18 FÉVRIER 2020

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement
D'approuver les versions françaises et les versions anglaises des procès-verbaux des séances extraordinaires du 6 et 18 février 2020.

2020-120 DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION POUR LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2019 RELATIVEMENT À LA RÉOLUTION 2019-753

Un procès-verbal de correction pour la séance ordinaire du 3 décembre 2019 relativement à la résolution 2019-753 est déposé et les membres du conseil en prennent acte.

2020-121 DÉPÔT – LA VERSION FRANÇAISE ET LA VERSION ANGLAISE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 8 JANVIER 2020 DU COMITÉ CONSULTATIF DE STEWART HALL

La version française et la version anglaise du procès-verbal de la réunion du 8 janvier 2020 du comité consultatif de Stewart Hall sont déposées et les membres du conseil en prennent acte.

2020-122 PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont adressées aux membres du conseil par les personnes ci-après indiquées concernant les sujets suivants :

Madame Lois Butler :

- La perte de clients en raison des travaux dans le Village ;

Monsieur le conseiller Stork quitte son siège à 19 h 28.

Monsieur le conseiller Stork reprend son siège à 19 h 29.

- Les commerçants perdent de l'argent.

Madame Genevieve Lussier :

- L'item 10.01 ;
- La plantation d'arbres à l'école primaire Clearpoint ;

- Dépose un document ;
- La localisation du futur poste de Quartier 5 (PDQ5).

Madame Linda De Witt :

- Les items 10.06 et 10.07 – la construction sans espaces de stationnement.

Monsieur Tim Thomas :

- La construction du futur poste de Quartier 5 (PDQ5) et la perte d'espace vert.

Monsieur Claude Lesage :

- Les modifications au Code Villageois ne reflètent pas la volonté des citoyens.

Monsieur Daniel Montpetit :

- Le déplacement des poteaux d'Hydro Québec dans le Village ;
- Les organismes qui bénéficieront des dons de la Ville suite à la tenue d'événements.

Monsieur Marc Legault :

- Les poteaux d'Hydro Québec ;
- Les consultations publiques tenues dans le passé – nombre d'étages.

Monsieur Stéphane Licari :

- Trois (3) étages dans le Village – le nombre de lots sont visés.

2020-123

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – UN PROJET DE RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT PC-2863 VISANT À ACCORDER UNE SUBVENTION POUR FAVORISER LE REMPLACEMENT DE TOILETTES À DÉBIT RÉGULIER PAR DES TOILETTES À FAIBLE DÉBIT

Madame la conseillère Thorstad-Cullen dépose un projet de règlement abrogeant le Règlement PC-2863 visant à accorder une subvention pour favoriser le remplacement de toilettes à débit régulier par des toilettes à faible débit ;

Madame la conseillère Thorstad-Cullen donne également avis que ce règlement sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2020-124

ADOPTION – RÈGLEMENT MODIFIANT DES DISPOSITIONS DE ZONAGE DU RÈGLEMENT PC-2880 (CODE VILLAGEOIS) DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE CONCERNANT LES LIMITES DE ZONES, LE NOMBRE D'ÉTAGES ET LA HAUTEUR DANS LES ZONES UP1 ET UP2, LES ENTRÉES CHARRETIÈRES ET LES EMPIÈTEMENTS EN MARGES MINIMALES

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,

Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement

RÉSOLU :

D'adopter un règlement modifiant des dispositions de zonage du règlement PC-2880 (Code Villageois) de la Ville de Pointe-Claire concernant les limites de zones, le nombre d'étages et la hauteur dans les zones UP1 et UP2, les entrées charretières et les empiètements en marges minimales.

2020-125

ADOPTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU CHALET DU PARC GRANDE-ANSE AINSI QU'UN EMPRUNT DE 4 000 000 \$ À CETTE FIN

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,

Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement

RÉSOLU :

D'adopter un règlement décrétant des travaux de reconstruction du chalet du parc Grande-Anse ainsi qu'un emprunt de 4 000 000 \$ à cette fin.

2020-126 DÉPÔT – CERTIFICATS CONCERNANT LES REGISTRES QUI ONT ÉTÉ TENUS LES 10, 11, 12 ET 13 FÉVRIER 2020, RELATIVEMENT AUX RÈGLEMENTS D'EMPRUNT PC-2909, PC-2911 ET PC-2913

Les certificats concernant les registres qui ont été tenus les 10, 11, 12 et 13 février 2020, relativement aux règlements d'emprunt PC-2909, PC-2911 et PC-2913 sont déposés et les membres du conseil en prennent acte.

2020-127 DÉPÔT – CERTIFICAT CONCERNANT LE REGISTRE QUI A ÉTÉ TENU LE 10 FÉVRIER 2020, RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT PC-2912

Le certificat concernant le registre qui a été tenu le 10 février 2020, relativement au règlement d'emprunt PC-2912 est déposé et les membres du conseil en prennent acte.

2020-128 APPROBATION – EXEMPTION DE L'OBLIGATION DE FOURNIR DES CASES DE STATIONNEMENT EN FAVEUR DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 247, CHEMIN DU BORD-DU-LAC-LAKESHORE, MOYENNANT UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU FONDS DE STATIONNEMENT DE 31 500 \$

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D'approuver une exemption de l'obligation de fournir des cases de stationnement en faveur de l'immeuble situé au 247, chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore, moyennant une contribution financière au fonds de stationnement de 31 500 \$.

2020-129 APPROBATION – PIIA

ATTENDU QUE le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, auquel sont assujettie les propriétés qui suivent, exige que préalablement à l'émission d'un certificat d'autorisation et/ou d'un permis de lotissement et/ou d'un permis de construction, les plans soient soumis pour approbation par le conseil ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé l'approbation des plans d'implantation et d'intégration architecturale mentionnés ci-dessous, à sa réunion du 10 février 2020 ;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'approuver les plans et documents associés aux projets suivants:

Adresse	Projet d'aménagement
240, boulevard Hymus	Nouveau complexe résidentiel multifamilial
6550, autoroute Transcanadienne	Construction d'un nouvel hôtel Hilton Tru de 7 étages à l'angle d'un terrain vacant
24, avenue Claremont	Remplacement de la porte de garage existante
58, avenue Prince-Edward	Ajout d'un agrandissement de deux étages en arrière du bâtiment existant et rénovations extérieures
94, avenue Drayton	Ajout d'un deuxième étage au-dessus de l'extension existante et rénovations extérieures
114, avenue Prince-Edward	Ajout d'un agrandissement d'un étage en arrière du bâtiment existant et rénovations extérieures
18, avenue Hillcrest	Ajout d'une fenêtre au sous-sol
247, chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore	Ajout de deux étages additionnels au bâtiment existant

et ce, conformément au respect de la réglementation municipale en vigueur et des conditions énumérées aux plans approuvés; ceux-ci étant conformes aux critères et aux objectifs visés par le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

D'indiquer que les requérants devront produire, avant la délivrance d'un permis, une garantie financière, afin d'assurer la réalisation des travaux conformément aux plans approuvés et dans les délais prescrits.

2020-130 OCTROI – DÉROGATION MINEURE – 201, CHEMIN DU BORD-DU-LAC-LAKESHORE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
D'octroyer une demande de dérogation mineure pour permettre au 201, chemin du Bord-du-Lac–Lakeshore, la construction d'un garage :

- a) Empiétant de 1,5m (4,9pi) dans la marge avant secondaire là où ce n'est pas autorisé;
- b) Situé à une distance de 0,4m (1,3pi) de la limite nord du terrain plutôt que la distance minimale requise de 1m (3,3pi);
- c) Avec un avant-toit situé à une distance de 0,13m (0,42pi) plutôt que la distance minimale requise de 0,6m (2pi).

2020-131 OCTROI – DÉROGATION MINEURE – 137, AVENUE OAKRIDGE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
D'octroyer une demande de dérogation mineure pour permettre au 137, avenue Oakridge, la construction d'un garage attaché qui aura pour effet de créer une largeur d'habitation correspondant à 77,5% de la largeur du terrain plutôt que la largeur maximale autorisée de 75%.

2020-132 OCTROI – DÉROGATION MINEURE – 26, AVENUE PRINCE-EDWARD

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'octroyer une demande de dérogation mineure pour permettre au 26, avenue Prince-Edward, un garage attaché au bâtiment existant ayant une marge avant de 6,72m (22pi) plutôt que la marge avant minimale requise de 7,5m (24,6pi).

2020-133 OCTROI – DÉROGATION MINEURE – 155-221, AVENUE MASON

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement
D'octroyer une demande de dérogation mineure pour permettre au 155-221, avenue Mason (adresses futures), la construction d'une terrasse dans la marge avant d'un projet multifamilial de type « maisons de ville », où ce n'est pas normalement autorisé.

2020-134 DÉPÔT – LA LISTE DES AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES POUR LA PÉRIODE DU 30 JANVIER 2020 AU 26 FÉVRIER 2020 ET LE REGISTRE DES CHÈQUES POUR LA PÉRIODE DU 30 JANVIER 2020 AU 26 FÉVRIER 2020

La liste des amendements budgétaires pour la période du 30 janvier 2020 au 26 février 2020 et le registre des chèques pour la période du 30 janvier 2020 au 26 février 2020 sont déposés et les membres du conseil en prennent acte.

2020-135 DÉPÔT – RAPPORT D'ACTIVITÉ DU TRÉSORIER EN VERTU DE LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS

Le rapport d'activité du trésorier en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* est déposé et les membres du conseil en prennent acte.

2020-136 ADOPTION – MODIFICATION À LA STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE L'AGRILE DU FRÊNE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement
D'adopter une modification à la stratégie de lutte contre l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Pointe-Claire.

2020-142 AUTORISATION – SOUPER RÉGIMENTAIRE ANNUEL ORGANISÉ PAR LE RÉGIMENT ROYAL DE MONTRÉAL

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement D'autoriser monsieur le conseiller Cowan à représenter la Ville de Pointe-Claire au souper régimentaire annuel organisé par le Régiment Royal de Montréal qui aura lieu le 18 avril 2020 ;

D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation au poste budgétaire 02-111-00-311, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14645 émis le 26 février 2020.

2020-143 AUTORISATION – GOÛTER AMCAL

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'autoriser mesdames les conseillères Thorstad-Cullen, Homan et Stainforth et messieurs les conseillers Cousineau, Bissonnette, Stork et Cowan, à représenter la Ville de Pointe-Claire à l'activité Goûter *Amcal* qui aura lieu le 30 mars 2020 ;

D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation au poste budgétaire 02-111-00-311, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14570 émis le 19 février 2020.

2020-144 AUTORISATION – 42^{ème} CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES COMMUNICATEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ACMQ)

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'autoriser madame Marie-Pier Paquette-Séguin, coordonnatrice – Communications et madame Marie-Odile Pinet, conseillère – Communications, à représenter la Ville de Pointe-Claire au 42^{ème} congrès annuel de l'Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ), qui aura lieu à Saint-Hyacinthe du 26 au 29 mai 2020 ;

D'autoriser le remboursement des frais engagés à ce congrès, conformément à la politique en vigueur ;

D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation au poste budgétaire 02-145-00-313, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14648 émis le 26 février 2020.

2020-145 AUTORISATION – CONGRÈS ANNUEL DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'autoriser madame Saeedeh Barghi-Nia, ingénieure électrique – Ingénierie et immeubles, à représenter la Ville de Pointe-Claire au congrès annuel de l'Ordre des ingénieurs du Québec qui aura lieu à Montréal les 7 et 8 avril 2020 ;

D'autoriser le remboursement des frais engagés à ce congrès, conformément à la politique en vigueur ;

D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation au poste budgétaire 22-875-02-998, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14596 émis le 21 février 2020.

2020-146 AUTORISATION – CONGRÈS ANNUEL DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
D'autoriser monsieur Stefan Fudakowski-Gow, ingénieur de projet – Ingénierie et immeubles, madame Aleksa Piecaitis, agent technique en mécanique du bâtiment – Ingénierie et immeubles et monsieur Jad Haddad, agent technique en mécanique du bâtiment, à représenter la Ville de Pointe-Claire au congrès annuel de l'Ordre des ingénieurs du Québec qui aura lieu à Montréal les 7 et 8 avril 2020 ;

D'autoriser le remboursement des frais engagés à ce congrès, conformément à la politique en vigueur ;

D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation au poste budgétaire 02-877-003-13, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14631 émis le 27 février 2020.

2020-147 AUTORISATION – COLLOQUE 2020 DE L'ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU QUÉBEC (AAPQ)

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement
D'autoriser madame Geneviève Rocheleau, coordonnatrice – Espaces public, Travaux publics, à représenter la Ville de Pointe-Claire au colloque 2020 de l'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ) qui aura lieu à Montréal le 3 avril 2020 ;

D'autoriser le remboursement des frais engagés à ce colloque, conformément à la politique en vigueur ;

D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation au poste budgétaire 02-701-71-313, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14586 émis le 25 février 2020.

2020-148 RATIFICATION – NOMINATION DE MADAME JILLIAN EUSANIO À TITRE DE DIRECTRICE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLUB DE CANOË KAYAK DE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU : Il est proposé par madame conseillère Homan,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
DE ratifier la nomination de madame Jillian Eusanio à titre de directrice au conseil d'administration du Club de canoë kayak de Pointe-Claire pour une période trois (3) ans, et ce, depuis le 13 février 2020.

2020-149 AUTORISATION – ÉLIMINER DES DOCUMENTS INACTIFS SOURCES POUR ET AU NOM DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

ATTENDU QUE la Ville de Pointe-Claire affirme que le projet de numérisation des documents inactifs (joint en annexe) a été réalisé de manière à assurer la valeur juridique des documents et l'équivalence fonctionnelle des supports conformément aux prescriptions de la Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information (LCCJTI) ;

ATTENDU QUE la Ville de Pointe-Claire affirme que le projet de numérisation des documents inactifs (joint en annexe) a été réalisé en conformité avec les recommandations de Bibliothèque et Archives nationales du Québec en matière de numérisation de substitution, notamment en ce qui concerne la qualité de la reproduction et de la description des documents numérisés ;

ATTENDU QUE la Ville de Pointe-Claire affirme avoir effectué une analyse de ses documents inactifs basée sur la valeur intrinsèque de ceux-ci afin de déterminer les séries ou les dossiers desquels pourraient être extraits des spécimens qui seraient conservés sur leur support d'origine, et ce, pour des utilisations futures ;

ATTENDU QUE la Ville de Pointe-Claire affirme disposer des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la mise en œuvre d'un programme de conservation à long terme des documents numériques ;

ATTENDU QUE la Ville de Pointe-Claire affirme favoriser l'accessibilité à ses archives quel qu'en soit le support, et ce, en conformité avec la Politique de gestion des documents inactifs des organismes publics ;

ATTENDU QU'une description sommaire des documents inactifs à éliminer est annexée à la présente résolution (voir le formulaire de demande de destruction) ;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement
D'autoriser monsieur André Lavoie, chargé de la gestion des documents et archives – Affaires juridiques et greffe, à demander à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec l'autorisation d'éliminer des documents inactifs sources pour et au nom de la Ville de Pointe-Claire.

2020-150 AUTORISATION – SIGNATURE D'UN ACTE DE QUITTANCE FINALE D'EXPROPRIATION À INTERVENIR AUPRÈS DU RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN INC. (REM), RELATIVEMENT À L'EXPROPRIATION POUR L'EMPRISE DÉSIGNÉE COMME ÉTANT LE LOT 6 192 138 ET LA SERVITUDE DE TRAVAIL DÉSIGNÉE COMME ÉTANT UNE PARTIE DU LOT 2 526 982, MAINTENANT CONNUE ET DÉSIGNÉE COMME ÉTANT UNE PARTIE DU LOT 6 192 137

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
D'autoriser la signature d'un acte de quittance finale d'expropriation à intervenir auprès du Réseau express métropolitain inc. (REM), pour un montant de 102 792 \$ reçu à titre d'indemnité, relativement à l'expropriation pour l'emprise désignée comme étant le lot 6 192 138 et la servitude de travail désignée comme étant une partie du lot 2 526 982, maintenant connue et désignée comme étant une partie du lot 6 192 137 ;

D'autoriser le maire, ou en son absence, le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence, l'assistante greffière, à signer ledit acte, pour et au nom de la Ville de Pointe-Claire.

2020-151 AUTORISATION ET APPROBATION – SIGNATURE DE L'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LA VILLE DE MONTRÉAL PORTANT SUR LA DÉLÉGATION DE LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU POSTE DE QUARTIER 5 (PDQ5)

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement
D'autoriser et d'approuver la signature de l'entente à intervenir avec la Ville de Montréal portant sur la délégation de la construction du nouveau poste de Quartier 5 (PDQ5) ;

D'autoriser le maire, ou en son absence, le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence, l'assistante greffière, à signer ladite entente, pour et au nom de la Ville de Pointe-Claire.

2020-152 AUTORISATION – AJUSTEMENT D'UNE DÉPENSE – LA FOURNITURE DE SERVICES DE DISPOSITION ET VALORISATION D'ARTICLES REMBOURRÉS POUR LA VILLE DE POINTE-CLAIRE POUR L'ANNÉE 2019

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
D'autoriser l'ajustement de la dépense de 1 575,44 \$, taxes incluses, à 9238-4627 Québec inc. (MATT Canada), pour la fourniture de services de disposition et valorisation d'articles rembourrés pour la Ville de Pointe-Claire pour l'année 2019 ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 80 844,78 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-420-00-479, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14546 émis le 28 février 2020.

2020-153 REJET DES SOUMISSIONS – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS
POUR LA PRODUCTION DU PLAN STRATÉGIQUE DU CLUB DE CANOË KAYAK
DE POINTE-CLAIRE

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé, entre le 23 janvier 2020 et le 12 février 2020 la fourniture de services professionnels pour la production du plan stratégique du Club de canoë kayak de Pointe-Claire ;

ATTENDU QUE les prix soumis excèdent largement le montant estimé pour l'octroi de ce contrat ;

Il est proposé par madame la conseillère Homan,

Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement

RÉSOLU :

DE rejeter les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres lancé pour la fourniture de services professionnels pour la production du plan stratégique du Club de canoë kayak de Pointe-Claire ;

D'autoriser le lancement, au moment jugé opportun, d'un nouvel appel d'offres.

2020-154 REJET DES SOUMISSIONS – REMISE À NEUF DE 35 TABLES DE
PIQUE-NIQUES EN BOIS POUR LES PISCINES ET LES PARCS DE LA VILLE DE
POINTE-CLAIRE

ATTENDU QU'un appel d'offres par invitation a été lancé, entre le 24 janvier 2020 et le 5 février 2020, pour la remise à neuf de 35 tables de pique-niques en bois pour les piscines et les parcs de la Ville de Pointe-Claire ;

ATTENDU QUE les prix soumis excèdent largement le montant estimé pour l'octroi de ce contrat ;

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,

Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement

RÉSOLU :

DE rejeter les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres lancé pour la remise à neuf de 35 tables de pique-niques en bois pour les piscines et les parcs de la Ville de Pointe-Claire.

2020-155 REJET DES SOUMISSIONS – CONSTRUCTION DU NOUVEAU
STATIONNEMENT AU TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé, entre le 27 juin 2019 et le 22 août 2019, pour la construction du nouveau stationnement aux Travaux publics ;

ATTENDU QUE le comité consultatif de l'urbanisme (CCU) n'a pas recommandé l'approbation des plans lors de sa réunion du 12 août 2019 ;

Il est proposé par madame la conseillère Homan,

Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement

RÉSOLU :

DE rejeter les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres lancé pour la construction du nouveau stationnement au Travaux publics ;

D'autoriser le lancement, au moment jugé opportun, d'un nouvel appel d'offres.

2020-156 CONTRAT – OPTION DE RENOUELEMENT – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR DES ÉTUDES GÉOTECHNIQUES, CARACTÉRISATIONS ENVIRONNEMENTALES ET CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX POUR LA RÉPARATION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES DANS CERTAINES AVENUES DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement DE se prévaloir de l'option de renouvellement prévue au contrat avec Wood Canada Limitée, pour la fourniture de services professionnels pour des études géotechniques, caractérisations environnementales et contrôle de la qualité des matériaux pour la réparation d'infrastructures municipales dans certaines avenues de la Ville de Pointe-Claire, pour un montant total de 439 184,63 \$, taxes incluses, pour l'année 2020 avec l'option de renouveler pour l'année 2021, et ce, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt par le Ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH) ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-420-12-910, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14601 émis le 21 février 2020.

2020-157 CONTRAT – OPTION – LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON D'UNE CAMIONNETTE (4X2) AVEC CABINE DOUBLE ET BENNE BASCULANTE, ANNÉE 2019 OU 2020

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement DE se prévaloir de l'option prévue au contrat intervenu avec Jacques Olivier Ford inc., pour la fourniture et la livraison d'une camionnette (4x2) avec cabine double et benne basculante, année 2019 ou 2020 ;

D'en conséquence acheter une camionnette (4x2) avec cabine double et benne basculante, année 2019 ou 2020, pour un montant total de 122 870,33 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres TP190061 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-419-02-905, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14576 émis le 27 février 2020.

2020-158 OCTROI D'UN CONTRAT – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA CONSTRUCTION DU POSTE DE QUARTIER 5 (PDQ5)

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Stainforth, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'octroyer un contrat pour la fourniture de services professionnels pour la construction du poste de Quartier 5 (PDQ5) à MDA Architectes inc., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 321 257,40 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres BP1808-18161 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 03-920-17-009, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-13999 émis le 27 février 2020.

2020-159 OCTROI D'UN CONTRAT – RÉPARATION DE LA CHAUSSÉE SUR LE CHEMIN DU BORD-DU-LAC-LAKESHORE, ENTRE LE BOULEVARD DES SOURCES

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'octroyer un contrat pour la réparation de la chaussée sur le chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore, entre le boulevard des Sources et l'avenue Raynor, à Roxboro Excavation inc., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 768 294,23 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2015-20004, et ce, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt par Ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH) ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-420-62-910, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14634 émis le 26 février 2020.

2020-160 OCTROI D'UN CONTRAT – REMPLACEMENT DES LAMPADAIRES SUR LA VOIE DE SERVICE SUD, ENTRE LES BOULEVARDS SAINT-JEAN ET DES SOURCES

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
D'octroyer un contrat pour le remplacement des lampadaires sur la Voie de Service Sud, entre les boulevards Saint-Jean et des Sources, à Pierre Brossard (1981) Ltée, qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 1 193 221,47 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2016-17156, et ce, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt par Ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH) ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-419-02-900, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14617 émis le 26 février 2020.

2020-161 OCTROI D'UN CONTRAT – RÉPARATION DE LA BRANCHE SUD-OUEST DE L'AVENUE WINSTON CIRCLE ET POUR LA RÉHABILITATION STRUCTURALE DE LA CONDUITE D'AQUEDUC RELIANT L'AVENUE WAVERLEY À L'AVENUE WINSTON CIRCLE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la réparation de la branche sud-ouest de l'avenue Winston Circle et pour la réhabilitation structurale de la conduite d'aqueduc reliant l'avenue Waverley à l'avenue Winston Circle, à Ali Excavation inc., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 484 599,78 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2014-19112, et ce, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt par Ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH) ;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 22-420-23-910 et 22-415-32-821, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14626 émis le 26 février 2020.

2020-162 OCTROI D'UN CONTRAT – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELLES POUR LA PRODUCTION D'UN PLAN DE GESTION INTÉGRÉE DES BERGES PUBLIQUES DE LA VILLE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la fourniture de services professionnelles pour la production d'un plan de gestion intégrée des berges publiques de la Ville Pointe-Claire à Axio Environnement inc., qui a obtenu le meilleur pointage final lors du comité de sélection, pour un montant total de 71 227,01 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2026-19038, et ce, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt par Ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH) ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-420-12-910, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14619 émis le 27 février 2020.

2020-163 OCTROI D'UN CONTRAT – RÉPARATION DES TERRAINS DE TENNIS ET DE BASKETBALL AU PARC CEDAR

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la réparation des terrains de tennis et de basketball au parc Cedar à Les pavages D'amour inc., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 809 047,46 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2009-20010, et ce, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt par Ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH) ;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 22-420-32-909 et 22-419-12-898, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14585 émis le 21 février 2020.

2020-164 OCTROI D'UN CONTRAT – RECONSTRUCTION DE L'AVENUE DE YONGE
CRESCENT

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la reconstruction de l'avenue de Yonge Crescent à
Construction G-NESIS inc., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un
montant total de 1 593 760,46 \$, taxes incluses, conformément aux documents de
l'appel d'offres GP2013-19060, et ce, conditionnellement à l'approbation du
règlement d'emprunt par Ministère des affaires municipales et de l'habitation
(MAMH) ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-420-72-910, tel qu'il appert du
certificat du trésorier n° 20-14611 émis le 24 février 2020.

2020-165 OCTROI D'UN CONTRAT – MODIFICATION DU MAIL CENTRAL FACE AU 359,
BOULEVARD BRUNSWICK

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la modification du mail central face au 359, boulevard
Brunswick à Réhabilitation Du O inc., qui a fourni la plus basse soumission
conforme, pour un montant total de 61 500 \$, taxes incluses, conformément aux
documents de l'appel d'offres GP2011-20021, et ce, conditionnellement à
l'approbation du règlement d'emprunt par Ministère des affaires municipales et de
l'habitation (MAMH) ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-420-32-910, tel qu'il appert du
certificat du trésorier n° 20-14557 émis le 25 février 2020.

2020-166 OCTROI D'UN CONTRAT – TRAVAUX DE PLANAGE SUR LA VOIE DE SERVICE
NORD, ENTRE LE BOULEVARD DES SOURCES ET L'AVENUE TECUMSEH

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
D'octroyer un contrat pour des travaux de planage sur la Voie de Service Nord, entre
le boulevard des Sources et l'avenue Tecumseh, à Meloche (Division de Sintra), qui
a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 689 689,89 \$,
taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2010-20022, et
ce, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt par Ministère des
affaires municipales et de l'habitation (MAMH) ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-420-12-912, tel qu'il appert du
certificat du trésorier n° 20-14592 émis le 25 février 2020.

2020-167 OCTROI D'UN CONTRAT – RÉHABILITATION STRUCTURALE DE LA
CONDUITE D'EAU POTABLE DE LA PLAZA POINTE-CLAIRE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan,
Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la réhabilitation structurale de la conduite d'eau potable
de la Plaza Pointe-Claire à Sanexen Services Environnementaux inc., qui a fourni
la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 431 114,86 \$, taxes
incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2012-20009, et ce,
conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt par Ministère des
affaires municipales et de l'habitation (MAMH) ;

D'imputer cette dépense aux poste budgétaires 22-420-13-910 et 22-415-32-821,
tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14614 émis le 25 février 2020.

2020-168 OCTROI D'UN CONTRAT – RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DU TERRAIN DE
BASEBALL AU PARC CEDAR PARK HEIGHTS

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement
D'octroyer un contrat pour le réaménagement partiel du terrain de baseball au parc
Cedar Park Heights à Aménagements Sud-Ouest, qui a fourni la plus basse
soumission conforme, pour un montant total de 217 091,20 \$, taxes incluses,
conformément aux documents de l'appel d'offres GP2007-18184 ;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 63-420-20-000 et 22-418-32-874,
tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14589 émis le 21 février 2020.

2020-169 OCTROI D'UN CONTRAT – FOURNITURE DE SERVICES DE SAUVEGARDE, DE
MISES À JOUR ET DE DÉVELOPPEMENT POUR LA SITE WEB ET L'INTRANET
DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, POUR 2020

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la fourniture de services de sauvegarde, de mises à jour
et de développement pour la site web et l'intranet de la Ville de Pointe-Claire, pour
2020, à Blue Creative, qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un
montant total de 26 777,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de
l'appel d'offres DP200009 et la Ville se réservant l'option de renouveler ce contrat
pour les années 2021 et 2022 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-145-00-347, tel qu'il appert du
certificat du trésorier n° 20-14644 émis le 27 février 2020.

2020-170 OCTROI D'UN CONTRAT – DEUX (2) LIENS DE FIBRE OPTIQUE INTERNET ET
SERVICE DE TÉLÉPHONIE (SIP)

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
D'octroyer un contrat de sept (7) ans pour deux (2) liens de fibre optique internet et
service de téléphonie (SIP) à FibreNoire pour un montant total de 228 490,74 \$,
taxes incluses ;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 02-138-00-332 et 02-194-00-331,
tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14639 émis le 26 février 2020.

2020-171 OCTROI D'UN CONTRAT – L'ACHAT ET L'IMPLANTATION D'UN SYSTÈME DE
TÉLÉMÉTRIE (GPS) POUR LA GESTION DES FLOTTES ET L'IMPLANTATION
D'UN SYSTÈME DE GESTION DE CARBURANT

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement
D'octroyer un contrat pour l'achat et l'implantation d'un système de télémétrie (GPS)
pour la gestion des flottes et l'implantation d'un système de gestion de carburant à
Focus, qui a fourni la seule soumission conforme, pour un montant total de
424 392,85 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres
TP190080 ;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 03-920-19-082, 02-310-00-337 et
02-310-38-551, tel qu'il appert du certificat du trésorier no 20-14464 émis le 27
février 2020.

2020-172 OCTROI D'UN CONTRAT – TRAVAUX D'ESSOUCHEMENT POUR LES ANNÉES 2020 ET 2021

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
D'octroyer un contrat pour des travaux d'essouchement, pour les années 2020 et 2021, avec une année en option, à Arbo-Design inc., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 402 211,29 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres TP200009, la Ville se réservant l'option de renouveler ce contrat pour l'année 2022 ;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 02-701-73-484 et 03-920-15-010, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14607 émis le 27 février 2020.

2020-173 OCTROI D'UN CONTRAT – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA MISE À JOUR D'UNE ÉTUDE DE CIRCULATION DU CENTRE-VILLE DE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la fourniture de services professionnels pour la mise à jour d'une étude de circulation du centre-ville de Pointe-Claire à CIMA+, qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 64 386 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2023-20047 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 03-920-18-000, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14620 émis le 27 février 2020.

2020-174 OCTROI D'UN CONTRAT – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'INSPECTION MENSUELLE ET ANNUELLE DES AIRES DE JEUX DE LA VILLE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'inspection mensuelle et annuelle des aires de jeux de la Ville, pour la saison 2020 avec une année en option, à Conception Paysage inc., qui a obtenu le plus haut pointage au comité de sélection, pour un montant total de 21 799,26 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2001-20012, la Ville se réservant l'option de renouveler pour l'année 2021, pour un montant total de 42 609,74 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 03-920-18-000, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14595 émis le 21 février 2020.

2020-175 OCTROI D'UN CONTRAT – LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON, À LOCATION, D'UN CHARIOT ÉLÉVATEUR AU PROPANE CLÉ EN MAIN

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la fourniture et la livraison, à location, d'un chariot élévateur au propane clé en main à Équipements EMU Ltée, qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 10 878,93 \$, taxes incluses, pour l'année 2020 et la Ville se réservant l'option de renouveler pour les années 2021, 2022 et 2023, conformément aux documents de l'appel d'offres TP200012 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-320-00-513, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14623 émis le 27 février 2020.

2020-176 OCTROI D'UN CONTRAT – L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ PERSONNELLE, DE FOURNITURES ET D'ACCESSOIRES INDUSTRIELS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement
D'octroyer un contrat pour l'achat d'équipements de sécurité personnelle, de fournitures et d'accessoires industriels à Tenaquip, à Équipements industriels Joliette et à Rapco, qui ont les trois (3) fourni les plus basses soumissions conformes, pour un montant total de 169 861,12 \$, taxes incluses, pour trois (3) années, conformément aux documents de l'appel d'offres TP190055 ;

D'imputer cette dépense tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14645 émis le 27 février 2020.

2020-177 OCTROI D'UN CONTRAT – TRAITEMENT PAR INJECTION DES FRÊNES SUR LE DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
D'octroyer un contrat pour le traitement par injection des frênes sur le domaine public de la Ville de Pointe-Claire à Bio-Contrôle Arboricole inc., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 342 611,70 \$, taxes incluses, pour les années 2020 et 2021, la Ville se réservant l'option de renouveler pour l'année 2022, conformément aux documents de l'appel d'offres TP20008 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 03-920-15-010, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14604 émis le 27 février 2020.

2020-178 OCTROI D'UN CONTRAT – TRAITEMENT PAR INJECTION DES FRÊNES SUR LE DOMAINE PRIVÉ DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan,
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement
D'octroyer un contrat pour le traitement par injection des frênes sur le domaine privé de la Ville de Pointe-Claire à Bio-Contrôle Arboricole inc., qui a fourni le plus bas prix unitaire, pour un prix unitaire de 3,239 \$ par centimètre, sans taxes, pour les années 2020 et 2021, la Ville se réservant l'option de renouveler pour l'année 2022.

2020-179 OCTROI D'UN CONTRAT – FOURNITURE DE SERVICES DE DISPOSITION ET VALORISATION D'ARTICLES REMBOURRÉS POUR LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la fourniture de services de disposition et valorisation d'articles rembourrés pour la Ville de Pointe-Claire, pour l'année 2020, à Recyc-Matelas inc., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 57 484,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres TP200024 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-420-00-479.

2020-180 APPROBATION – CRITÈRES D'ÉVALUATION – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'AUDIT DE SÉCURITÉ INFORMATIQUE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
D'approuver les critères d'évaluation devant être employés dans le cadre de l'appel d'offres devant être lancé pour la fourniture de services professionnels d'audit de sécurité informatique ;

D'autoriser le service des ressources contractuelles et matérielles de procéder avec le processus de qualification selon les articles 573.1.0.2 et 573.1.0.3 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*.

